

LETTRE D'INFORMATION MUNICIPALE NOVEMBRE 2019 – N° 66



SAINT JEAN... PARLONS-EN ...

AGENDA

BRADERIE DES ARAVIS

Les magasins de sport de Saint-Jean-de-Sixt débelleront leur matériel les week-ends du :

- 2 et 3 NOVEMBRE 2019,
- 9, 10 et 11 NOVEMBRE 2019.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

La cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 aura lieu **LUNDI 11 NOVEMBRE**, à 11 h 30 devant le monument aux morts de Saint-Jean-de-Sixt. L'harmonie « l'Echo des Vallées » interprétera quelques morceaux de musique. Les associations locales et la population sont cordialement invitées à cette cérémonie et conviées au vin d'honneur qui sera servi à l'office de tourisme. Une messe du souvenir sera célébrée à Grand-Bornand et à La Clusaz à 10 h 30.

FÊTE DE L'AUTOMNE

L'association des parents d'élèves de Saint-Jean-de-Sixt organise la 2ème édition de la « Fête de l'Automne », le **SAMEDI 16 NOVEMBRE 2019**. Venez passer une journée conviviale autour du thème de l'automne. Au programme :

- à 15 h et à 17 h :
 - spectacle « L'écureuil et l'hirondelle » présenté par la compagnie Joli Rêve à la salle de motricité de l'école. Tarif : 5 € la séance (enfant ou adulte).
- de 14 h à 18 h :
 - ateliers confection de couronnes, de bougies à la cire d'abeille à la salle périscolaire,
 - goûter avec gâteaux, crêpes et boissons chaudes.
- à partir de 18 h :
 - apéro musical avec vente de soupe à l'oignon à manger sur place ou à emporter (pensez à prendre des contenants pour emporter).

CLASSE EN 9

L'incontournable repas des classes en 9 aura lieu le **DIMANCHE 17 NOVEMBRE 2019**, au restaurant scolaire de GRAND-BORNAND. Si vous n'avez pas reçu l'invitation et que vous êtes en 2009, 1999, 1989, 1979 etc... n'hésitez pas à vous manifester auprès de Laurélia LEDENT au 07 77 77 31 05.

L'équipe des 20 ans espère vous retrouver nombreux à cette journée de retrouvailles.

DON DU SANG

Ce mois-ci, la collecte de sang effectuée par l'Etablissement Français du Sang a lieu à LA CLUSAZ, le **JEUDI 21 NOVEMBRE 2019**, de 16 h 30 à 19 h, à la salle des fêtes.

CONCERT DE LA SAINTE CÉCILE

Voici le mois de novembre, le mois où Sainte Cécile permet à tous les musiciens de se rassembler et de fêter leur patronne.

La chorale « La Caecilia », le groupe folklorique « Lou Saint Jeandais » et l'harmonie « L'Echo des Vallées » vous convient à cette soirée musicale le **SAMEDI 30 NOVEMBRE** à 20 h à la salle de motricité de l'école. Ils souhaitent que la population soit nombreuse à les applaudir.

DIVERS

ROUTE BARRÉE

Le **MERCREDI 27 NOVEMBRE 2019**, la route du bois de l'Envers sera interdite à toute circulation, toute la journée, à partir du pont. Par conséquent, pour se rendre à la déchetterie veuillez emprunter l'accès par les Villards-sur-Thônes.

NOUVELLE LIGNE DE BUS

Une ligne régulière et journalière (LIGNE E) dessert désormais Saint-Jean-de-Sixt à Bonneville, par car. Vous pouvez retrouver les horaires sur le site : proximite.fr ; des tracts sont également à votre disposition à l'office de tourisme de Saint-Jean-de-Sixt.

RAPPEL SUR LA CIRCULATION PENDANT LES TRAVAUX

STATIONNEMENT :

Dans l'attente de la construction de la nouvelle caserne des sapeurs-pompiers de Saint-Jean-de-Sixt, ceux-ci sont installés sous l'école primaire. Un espace pour se garer leur est réservé. Nous vous demandons de bien vouloir respecter strictement cette disposition et de ne pas stationner sur ces emplacements réservés, même un court instant. Un parking, quelques mètres plus haut a été créé entre la résidence « Le Pré Fleuri » et l'hôtel Beau Site. Pour la sécurité de tous, nous vous invitons à l'utiliser.

CIRCULATION :

Pour simplifier la circulation autour de l'école, un sens de circulation a été mis en place. De nombreuses incivilités ont été constatées. Afin d'éviter un regrettable accident, nous vous demandons de faire preuve de civisme et de circuler dans le bon sens, comme indiqué sur les panneaux.

CIMETIÈRE

Les travaux du cimetière sont pratiquement terminés. Un jardin du souvenir est créé ; quatre nouveaux caveaux sont désormais à disposition et un columbarium de six cases est en attente de livraison.

La dispersion des cendres d'un défunt est règlementée de la façon suivante :

Après la crémation, celles-ci sont récupérées dans une urne, par la famille. Cette dernière a le choix de les déposer dans une case du columbarium, ou de les disperser au-dessus du jardin du souvenir prévu à cet effet. Une plaque nominative dont le format est standardisé, est fixée sur la stèle par la commune.

Les cendres peuvent être également éparpillées dans la nature, mais en aucun cas dans un lieu public (jardin, square, parc, rivière ou fleuve). Il convient de déclarer la date et le lieu de dispersion, à la mairie du lieu de naissance du défunt, et à celle du lieu choisi pour la dissémination.

Il est interdit de les conserver à domicile. Pour tous renseignements, venez-vous renseigner en mairie.

Tarifs des concessions applicables à ce jour, au cimetière de Saint-Jean-de-Sixt (concession valable 15 ans) :

- columbarium : 1000 € la case,
- caveaux : 2 280 € l'achat du caveau + 420 € de concession,
- pleine terre : 420 €,
- jardin du souvenir : gratuit.

SAINT-JEAN BOUQUINE

Lors de la dernière réunion, l'équipe des bénévoles de la bibliothèque municipale a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux bénévoles (Odile ANTHOINE, Claude BONNARD et Martine CLAVEAU) que vous pourrez rencontrer lors de vos prochaines visites à la bibliothèque.

Ouverture : le mardi de 16 h à 18 h, le vendredi de 17 h à 19 h et les dimanches 10 et 24 novembre 2019, de 10 h à 12 h.

FUITE D'EAU...

En cas de fuite d'eau, vous devez joindre les services techniques de « Ô des Aravis » au 04 50 10 10 70.